



Espace conseil pour l'autonomie en milieu ordinaire de vie (ESCAVIE)



★ Qu'est-ce la structure ESCAVIE ?

Escavie est le centre ressource dédié au handicap et à la perte d'autonomie de la caisse régional d'assurance maladie d'Ile de France. Il est accessible aux particuliers et aux professionnels.

★ Public cible

- Personnes, quel que soit l'âge, en situation de handicap ou en perte d'autonomie ;
- Aidants ;
- Salariés et indépendants ;
- Employeurs.

★ Modalités d'accès

Aucune modalité particulière pour avoir accès aux services d'Escavie. L'accueil du public sur site se fait uniquement sur rendez-vous de

9h00 à 12h30 et de 13h à 17h.

- Escavie 75 : 14 ter rue de Tanger 75019 Paris. Tel 01 40 05 67 51
- Escavie 77 : 16 rue de l'Aluminium 77176 Savigny-Le-Temple. Tel 01 44 65 79 20

Mail : escavie.cramif@assurance-maladie.fr

Le service Escavie est accessible à toute personne résidant ou travaillant en Ile de France.

La consultation pluridisciplinaire pour l'attribution des certificats d'aptitude à la conduite concerne uniquement les résidents du département 75 et la consultation Positionnement concerne les résidents des départements 75, 93, 92, 94.

★ Missions /activités

Les missions d'Escavie :

- Évaluer en concertation avec la personne en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie et son environnement socio-familial, les besoins nécessaires à son autonomie ;
- Informer, conseiller et accompagner les particuliers et les professionnels sur les solutions de compensation existantes (aides techniques, l'adaptation du domicile et du poste de travail) ;
- Orienter vers les interlocuteurs spécifiques et complémentaires aux missions d'Escavie ;
- Proposer des consultations pluridisciplinaires (médecin de médecine physique et de réadaptation (MPR) et ergothérapeute) préalables à l'acquisition de véhicules pour personnes en situation de handicap (fauteuil roulant électrique, fauteuil roulant verticalisateur, scooter électrique, motorisation de fauteuil roulant...) et des essais ;
- Proposer des consultations pluridisciplinaires d'évaluation posturales au fauteuil roulant manuel ou électrique (positionnement) ;
- Proposer des rendez-vous spécialisés pour l'adaptation du poste de travail ;
- Proposer des rendez-vous spécialisés pour les personnes ayant des déficiences visuelle et auditive ou des troubles du neuro-développement ;
- Sensibiliser et former les professionnels sur les aides techniques favorisant le maintien à domicile et/ou dans l'emploi.

ESCAVIE dispose d'espaces d'exposition et de tests proposant des produits innovants répartis en lieux de vie (salle de bains, chambre...), en pôles d'expertise (déficiences auditive et/ou visuelle, aménagement de poste de travail, troubles du neuro-développement...) dont un espace dédié à la mobilité avec un large choix de fauteuils roulants.

Des visites au domicile des personnes sont organisées dans le cadre de la validation du fauteuil roulant/scooter électrique ou du scooter et des consultations d'évaluation posturales au fauteuil roulant manuel et électrique.

★ Intervenants professionnels

L'équipe est composée d'ergothérapeutes, d'un ergonome, d'une documentaliste, de médecins MPR, d'un technicien de maintenance et de secrétaires.

★ Autorisation, financement et coût pour l'utilisateur

Escavie est un service de l'assurance maladie. Il n'y a aucun coût pour l'utilisateur.

★ Références

Documents publiés par la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

- [Centres d'information et de conseil sur les aides techniques \(CICAT\)](#)
- [Annuaire des CICAT en France](#)



Pour en savoir plus

[ESCAVIE](#) (source : cramif.fr)

